

JARVILLE-LA-MALGRANGE Covid-19

# Le masque, un handicap supplémentaire pour les sourds

L'Institut des sourds de la Malgrange a commandé 1 000 masques réutilisables dotés d'une fenêtre transparente, pour faciliter la lecture labiale de ses élèves et de ses enseignants. Le port du masque traditionnel, opaque, est vécu comme un obstacle de plus à la communication.

« La crise sanitaire que nous vivons depuis plusieurs mois a mis en lumière tout ce qu'il reste à faire pour l'inclusion des sourds et des malentendants dans notre société, confie Jacques Celerier, directeur de l'Institut des sourds de la Malgrange. Quand le port du masque a été rendu obligatoire, on n'a pas pensé que les personnes souffrant de surdité ne pourraient plus lire sur les lèvres, ni décrypter les expressions du visage. »

Le directeur attend avec impatience l'arrivée de 1 000 nouveaux masques avec fenêtre transparente qu'il a commandés en août. Des masques homologués, réutilisables, produits par les ateliers d'APF France Handicap. « Pour l'instant nous n'en avons reçu qu'une centaine, qui ont été donnés en priorité aux professionnels travaillant auprès de nos plus jeunes élèves. »

## Des psychologues pour rassurer les élèves

En attendant l'arrivée de ces « nouveaux moyens sanitaires », l'Institut a mis tout en œuvre, dès le 12 mai, pour assurer une rentrée sereine post-confinement à 150 élèves scolarisés de la maternelle au collège, à l'exception des lycéens.

« Le déconfinement nous a obligés à tout réorganiser, explique Serge Thiery, directeur pédagogique. Nous avons revu entiè-

rement les emplois du temps et nous avons fait intervenir des psychologues pour rassurer les élèves très angoissés à l'idée de devoir porter un masque. Nous avons anticipé avant d'avoir des directives officielles, ce qui nous a permis d'être parfaitement préparés pour la rentrée de septembre. »

Une anticipation qui a conduit le directeur de l'Institut des sourds de la Malgrange à silloner les routes, pendant le confinement, afin de passer commande d'équipements de protection.

## « Quand je ne comprends pas ce que l'on me dit, je culpabilise »

« Depuis le mois de mars, nous avons investi 130 000 € pour les équipements sanitaires », détaille Jacques Celerier. « Tous les jours, nous distribuons deux masques chirurgicaux jetables à chacun des 270 écoliers, collégiens et lycéens rentrés en septembre. Nous sommes très surpris par la responsabilité dont font preuve tous les élèves, qui respectent parfaitement la règle du port du masque, alors que cela leur pose de vrais problèmes

pour communiquer. »

Les enseignants ont dû s'adapter « en reformulant, par la langue des signes, tout ce que les élèves ne peuvent pas lire sur la bouche. En l'absence des nouveaux masques inclusifs que nous attendons, le risque c'est que les enfants s'isolent. L'expression du visage qui transmet des émotions fait partie de la structure de la langue des signes. »

Pour Fanny Houvain, infirmière à l'Institut et sourde, le nouveau masque transparent dont elle est équipée constitue un vrai changement.

« Avant le confinement, je portais un masque en tissu opaque avec une visière en plus, explique-t-elle. Mais ce n'était pas génial, car il y avait tout le temps de la buée et c'était un peu flou. Le nouveau masque transparent donne satisfaction, mais il faudrait qu'il soit généralisé à l'extérieur. Car lorsque je me trouve face à une personne qui a un masque opaque, je ne comprends pas ce qu'il dit et je culpabilise. Dans cette situation, je ne me sens obligée de toujours m'excuser. »

Jean-Christophe VINCENT



Fanny Houvain, infirmière à l'Institut et sourde, apprécie le masque « inclusif », avec une fenêtre transparente. Photo ER/Jean-Christophe VINCENT



En classe, les enseignants reformulent systématiquement ce que disent les élèves. Photo ER/Jean-Christophe VINCENT

## Des effectifs constamment en hausse

L'Institut des sourds de la Malgrange, à Jarville-la-Malgrange, accueille cette année 270 élèves sourds et malentendants, et 150 atteints de troubles spécifiques et sévères du langage, de la maternelle au lycée professionnel, qui propose des formations CAP et bac professionnel dans les métiers du bois, du paysage, d'art, et de bouche.

« L'année a été totalement atypique pour nous, constate Jacques Celerier, directeur. Toutes les admissions pour la rentrée de septembre se sont faites dès le mois d'octobre 2019. Au 16 mars, on avait déjà 90 % des effec-

tifs. » Par rapport à l'an passé, l'Institut comptabilise 20 élèves atteints de surdités supplémentaires. « Depuis huit ans, on remarque une constante hausse des effectifs », souligne le directeur.

« L'Institut rayonne dans tout le quart nord-est de la France, ce qui montre qu'il apporte des réponses spécifiques à des enfants qui ne trouvent pas de réponse dans une scolarisation ordinaire. 40 % de nos élèves sont Meurthe-et-mosellans, 40 % viennent du Grand Est, 20 % sont hors Grand Est... Et cette année, nous

accueillons deux enfants venus de Mayotte et un autre de Guyane ! »

Au fil des années, l'Institut a développé et renforcé des unités d'enseignement externalisées à l'école Victor-Hugo, à Heillecourt, à l'école Majorelle et au collège Camus à Jarville-la-Malgrange, au collège Montaigne, à Heillecourt, au lycée des métiers Entre-Meurthe-et-Sânon, à Dombasle, et au lycée d'enseignement général Varouaux, à Tomblaine.

Des établissements avec lesquels les équipes pédagogiques de l'Institut travaillent sur des parcours inclusifs.

J.-C.V.

## REPÈRES

L'Institut des sourds de la Malgrange est organisé autour de trois grands secteurs : pédagogique (115 enseignants spécialisés), éducatif (54 éducateurs spécialisés à temps plein) et thérapeutique (12 médecins, pédiatres, psychologues, orthophonistes, ergothérapeutes...). Les services supports (cuisine, administration) emploient 28 personnes. L'Institut fonctionne avec un budget annuel d'environ 12,5 millions d'euros, contrôlé et approuvé principalement par l'Agence régionale de santé. Le financement est assuré par les Caisses d'Assurance Maladie et les régimes spéciaux.

## Un chantier à plus de 5 millions d'euros à la place des anciennes serres



À la place des anciennes serres, un bâtiment de 1 700 m² qui accueillera une cuisine centrale, un self, un restaurant pour le personnel et un restaurant d'application sera construit. Photo ER/Jean-Christophe VINCENT

Plus de 5 millions d'euros TTC : c'est le coût d'un grand chantier qui s'apprête à démarrer sur le site de 14 hectares de l'Institut des sourds de la Malgrange, à la place d'anciennes serres désaffectées. Financé par l'Assurance Maladie, ce chantier permettra la réalisation d'un nouveau bâtiment de 1 700 m² qui accueillera la cuisine centrale de l'Institut, un self pour les élèves de 250 places (le self actuel, vieillissant, est installé dans le bâtiment du collège), un restaurant dédié au personnel et d'application de 80 places, ainsi que des cuisines pédagogiques.

« La mise en service de l'ensemble est prévue en septembre 2022 », précise Jacques Celerier, directeur de l'Institut des sourds de la Malgrange. « Je suis très satisfait que ce projet puisse se réaliser. J'y vois la reconnaissance du travail effectué au sein de l'Institut, qui est complémentaire au dispositif de l'Éducation nationale. Le soutien à cet investissement n'était pas forcément évident alors qu'on est dans une politique d'inclusion. »

J.-C.V.

## Réhabilitation du centre d'action médico-sociale

Depuis le mois de juin, des travaux ont été lancés pour réhabiliter le centre d'action médico-sociale précoce de l'Institut des sourds de la Malgrange, spécialisé dans la déficience auditive des enfants de 0 à 6 ans. Le coût du chantier se monte à 800 000 €. Le bâtiment, rénové et réaménagé, sera remis en activité en décembre 2020 ou début janvier 2021. L'Institut a aussi investi dans l'achat d'une maison individuelle comprenant cinq chambres, à Heillecourt, pour héberger à partir du mois d'octobre 3 jeunes majeurs. « En étant hébergés dans cette maison, les jeunes majeurs suivis par l'Institut apprendront à devenir autonomes, explique Jacques Celerier. Ils disposeront d'un budget hebdomadaire et devront apprendre à gérer leurs dépenses. »



L'Institut des sourds de la Malgrange compte un effectif total de 270 élèves de la maternelle au lycée professionnel. Photo ER/Jean-Christophe VINCENT

## Rédactions

Nancy : 03 83 59 03 60

lerredacnancy@estrepublikain.fr

Lunéville : 03 83 73 07 56

lerredaclun@estrepublikain.fr

Pont-à-Mousson : 03 83 81 06 58

lerredacpam@estrepublikain.fr

Toul : 03 83 43 01 64

lerredactoul@estrepublikain.fr

Retrouvez-nous également sur facebook

## ALERTE INFO

Vous êtes témoin d'un événement, vous avez une info ?

contactez-nous

0 800 082 201

ou par mail à : lerredac@estrepublikain.fr